



Oradour-sur-Vayres, le 20 novembre 2020

87150 Oradour sur Vayres  
Tèl : 05 55 78 23 97

Nombre de délégués  
en exercice : 20  
Présents : 15  
Excusés : 1  
Votants : 15  
Quorum : 11

**Compte rendu réunion du 19 novembre 2020 – 18h**

- **Prix de l'eau 2021**

PRIX DE L'EAU au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Collectivité	Tarif TTC (base 120 m <sup>3</sup> )
SIAEP Vayres et Tardoire	2,61 € / m <sup>3</sup>
SMAEP VBG	2,10 € / m <sup>3</sup>
Régie Saint Junien	2,00€ / m <sup>3</sup>
Régie Limoges	1,75€ / m <sup>3</sup>
Régie St Mathieu	1,55€ / m <sup>3</sup>

Récapitulatif Prix de l'eau (Montant en € HT)

SAUR	2018	1 <sup>er</sup> janvier 2019 : nouveau contrat	1 <sup>er</sup> juillet 2019 : intégration Val de Tardoire	1 <sup>er</sup> janvier 2020	1 <sup>er</sup> juillet 2020 : achat d'eau	1 <sup>er</sup> janvier 2021
Part Variable	0,7605	0,7140	0,7707	0,7936	0,6801	0,6842
Abonnement	31,90	30	30	30,89	30,89	31,08

SIAEP	2018	1 <sup>er</sup> janvier 2019 : nouveau contrat	1 <sup>er</sup> juillet 2019 : intégration Val de Tardoire	1 <sup>er</sup> janvier 2020	1 <sup>er</sup> juillet 2020 : achat d'eau	1 <sup>er</sup> janvier 2021
Part Variable	0.8354	0.85	0.85	0.89	0.89	?
Abonnement	29.80	29.80	29.80	29.80	29.80	?

Après la présentation de ces tableaux, le conseil syndical décide de ne pas faire varier le prix de l'eau pour 2021. Les tarifs appliqués seront les suivants :

- Abonnement 29.80 € HT
- Part variable 0.89 € HT/m<sup>3</sup>

- **Attribution de marché**

PROJET \ OFFRES	Linéaire	Estimation	Pradeau CMCTP Base	CISE TP Base	EH TP base
	m	HT	HT	HT	HT
Lot 1 : le Grand Masveyraud	1600	141 740,00 €	112 465,00 €	108 460,00 €	149 045,00 €
Lot 2 : Les Gardelles	1000	85 538,00 €	62 114,00 €	67 648,00 €	90 050,00 €
Lot 3 : La Treille	1400	121 478,00 €	101 014,00 €	108 368,00 €	142 500,00 €
Lot 4 : Manvin	1550	150 496,25 €	126 062,50 €	162 555,00 €	203 955,00 €
Lot 5 : Les Bregeres	1100	97 699,00 €	83 231,00 €	90 945,00 €	113 450,00 €
total	6650	596 951,25 €	372 421,50 €	108 460,00 €	699 000,00 €
			480 881,50 €		

Après en avoir délibéré Le conseil syndical, décide de retenir les entreprises suivantes :

Lot 1 : Cise TP – ZI du bois vert – 56804 Ploermel Cedex pour un montant de 108 460 €HT

Lot 2 à 5 : Pradeau TP – le mas des Landes – 87170 Isle / Co-traitant CMCTP – ZA Bois du Breuil – 87310 Saint Laurent sur Gorre pour un montant de 372 421,50 € HT

- **Travaux divers**

La canalisation d'eau brute reliant la Serve aux Liades est encrassé. Le nettoyage de cette canalisation est réalisé par l'entreprise SETHA. Les travaux ont commencé en octobre durant 1 semaine. Deux jours de nettoyage supplémentaires sont nécessaires. L'entreprise interviendra semaine 50.

- **Contrat groupe statutaire du CDG 87**

Monsieur le Président rappelle au conseil syndical que le conseil du syndicat d'eau potable Vayres et Tardoire a délibéré en date du 25 février 2020 pour rallier la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la FPT de la Haute Vienne. Le candidat retenu est le groupement SOFAXIS/CNP, pour un contrat d'une durée de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Cette adhésion est résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis.

Le conseil syndical décide d'accepter la proposition du CDG87.

- **Indemnités kilométriques**

Les indemnités kilométriques étant légalement remboursables par la collectivité. Les conseillers qui le souhaitent et qui ne perçoivent pas d'indemnités autres, pourront faire la demande à chaque réunion auprès du syndicat pour se faire rembourser selon l'arrêté du 26 février 2020.

Il est également envisagé d'organiser les réunions du conseil dans toutes les communes membres.

- **Fraude sur compteur d'eau**

M. le Président soulève le problème de fraude sur un compteur d'eau potable (dégradation volontaire) d'un nouvel abonné et précise qu'il est nécessaire d'appliquer une facturation estimative.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, décide d'appliquer une facturation sur la moyenne des 3 dernières années lorsque celle-ci est connue et à défaut d'antériorité d'appliquer la moyenne des consommations par branchement sur le territoire du syndicat.

- **Questions diverses**

Sondes : sur les 4 sondes prévues, 3 sont fonctionnelles. La quatrième est prévue pour mi-décembre à Nailhac (Champsac)

L'entretien des périmètre est toujours en cours.